



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/18
19 juin 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes suivantes pour la coopération bilatérale :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (première tranche) au Chili	Canada
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche) en République centrafricaine	France
Plan de gestion de l'élimination finale des SAO (deuxième tranche) aux Seychelles	France
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche) en Ouganda	France
Préparation de projet pour un plan de gestion de l'élimination finale au Botswana	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs) en Bolivie	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs) au Brésil	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs) en Chine	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de la climatisation et de la réfrigération commerciale) en Colombie	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de climatisation et de réfrigération) en Inde	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération et des mousses) en République islamique d'Iran	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC à Maurice	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC en Namibie	Allemagne

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Notes pour l'organisation du document

1. Le présent document fournit, pour approbation par le Comité exécutif, une évaluation de l'admissibilité des demandes des agences bilatérales par rapport au niveau maximum de coopération bilatérale disponible pour l'année 2008. Le document fait aussi référence à d'autres documents pertinents comportant une discussion de la demande bilatérale.

2. L'une des demandes est pleinement traitée dans ce document, celle du gouvernement de l'Allemagne pour la préparation de projet pour un plan de gestion de l'élimination finale au Botswana. Ce document contient aussi la recommandation habituelle pour l'année de l'assignation de la coopération bilatérale, comme une recommandation générale à la fin du document.

Introduction

3. En tout, treize demandes totalisant 2 171 105 \$ US (y compris les frais d'agence) pour la coopération bilatérale ont été reçues par le Secrétariat pour approbation à la 55^e réunion. Le présent document contient, par agence bilatérale, les projets déposés devant le Comité exécutif pour examen.

4. Le tableau 1 présente un résumé de la valeur et du nombre de demandes par agence bilatérale.

Tableau 1

VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS POUR LA COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR AGENCE BILATÉRALE (y compris les frais d'agence)

Agence bilatérale	Montant total demandé (\$ US)	Nombre de projets	Demande totale pour 2008
Canada	198 880	1	855 152
France	302 275	3	842 980
Allemagne*	1 669 950	9	3 789 761*
TOTAL	2 171 105	13	

* Comprend les montants approuvés de 572 817 \$ US à la 51^e réunion, de 357 500 \$ US à la 52^e réunion, et de 1 189 494 \$ US à la 54^e réunion, pour le programme bilatéral 2008 de l'Allemagne.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

5. Le tableau 2 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement du Canada. La valeur de cette demande (198 880 \$ US), en plus des projets approuvés à la 54^e réunion (656 272 \$ US), ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Canada pour 2008 (940 073 \$ US). Le Canada n'a pas dépassé son allocation pour 2006 et 2007.

Tableau 2

PRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (première tranche)	Chili	176 000	1)
Frais d'agence		22 880	
TOTAL		198 880	

1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/26

CHILI : Plan de gestion de l'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (première tranche) (198 880 \$ US)

6. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont consignées dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/26.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

7. Le tableau 3 résume la demande de coopération bilatérale du gouvernement de la France. La valeur de cette demande (302 275 \$ US), en plus de celle des projets approuvés à la 54^e réunion (540 705 \$ US), ne dépasse pas 20 pourcent de la contribution de la France pour 2008 (2 015 159 \$ US) et la France n'a pas non plus dépassé son allocation pour 2006 et 2007.

Tableau 3

PRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche)	République centrafricaine	55 000	1)
Plan de gestion de l'élimination finale des SAO (deuxième tranche)	Seychelles	60 000	2)
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche)	Ouganda	152 500	3)
Frais d'agence		34 775	
TOTAL		302 275	

1) Selon UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/25

2) Selon UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/39

3) Selon UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/41

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PLAN DE GESTION DE L'ÉLIMINATION FINALE (PREMIÈRE TRANCHE) (55 000 \$ US)

8. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont consignées dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/25.

SEYCHELLES : PLAN DE GESTION DE L'ÉLIMINATION FINALE DES SAO (DEUXIÈME TRANCHE) (60 000 \$ US)

9. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont consignées dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/39.

OUGANDA : PLAN DE GESTION DE L'ÉLIMINATION FINALE (PREMIÈRE TRANCHE) (152 500 \$ US)

10. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont consignées dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/41.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE**Introduction**

11. Le tableau 4 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Allemagne. La valeur de cette demande (1 669 950 \$ US), plus le montant

affecté de 2 119 811 \$ US déjà approuvé pour le programme bilatéral allemand aux 51^e, 52^e et 54^e réunions, dépasserait le niveau maximal de 20 pour cent des contributions bilatérales de l'Allemagne pour 2008. Le niveau maximal des projets supplémentaires pouvant être examiné pour approbation à la 55^e réunion est de 774 933 \$ US si l'Allemagne ne doit pas dépasser son niveau maximal de contributions bilatérales pour la période triennale 2006-2008.

Table 4

**PRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE
ET RECOMMANDATION**

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Préparation de projet pour un plan de gestion de l'élimination finale	Botswana	30 000	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	Bolivie	80 000	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	Brésil	219 424	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	Chine	4 68 245	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de la climatisation et de la réfrigération commerciale) en Colombie	Colombie	127 716	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de climatisation et de réfrigération)	Inde	211 270	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération et des mousses)	République islamique d'Iran	191 177	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	Maurice	75 000	(*)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	Namibie	75 000	(*)
Frais d'agence		192 118	(*)
TOTAL		1 669 950	

(*) Examen individuel / à venir.

BOTSWANA : PRÉPARATION DE PROJET POUR UN PLAN DE GESTION DE L'ÉLIMINATION FINALE (30 000 \$ US)

Description du projet

12. Au nom du gouvernement of Botswana, l'Allemagne a présenté, pour examen par le Comité exécutif, une demande de financement pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) pour le Botswana. La demande a été présentée conformément à la décision 45/54 (sur les PGEF pour les pays à faible volume – PFV).

Observations du Secrétariat du Fonds

13. Lors de l'examen des demandes pour la préparation du PGEF du Botswana, le Secrétariat a pris note que le pays avait déjà déclaré sa consommation de SAO pour 2006 selon l'Article 7 du Protocole de Montréal avec un niveau actuel de consommation inférieur à sa consommation de base et aussi inférieur à la réduction de 50 pour cent requise en vertu du Protocole de Montréal. La consommation en 2006 était toutefois bien au-delà de la limite admissible dans le cadre du Protocole de Montréal pour 2007, et le Botswana aurait dû réduire sa consommation actuelle de 50 pour cent afin de respecter la limite de réduction de 2007. Le Secrétariat a aussi pris note que le Botswana n'avait pas encore, au moment d'écrire ces lignes, présenté les données de son programme de pays pour 2007.

14. Le Secrétariat a aussi pris note que le Botswana n'avait pas encore ratifié l'Amendement de Montréal, et que les dernières informations du Secrétariat de l'ozone en date de février 2008 indiquent que le pays n'a pas encore déclaré avoir mis en place des systèmes d'autorisation conformément à l'article 4B du Protocole de Montréal. Après avoir demandé des explications, il a été confirmé que le pays avait bien un système d'autorisation en place, et que cette situation a été communiquée au Secrétariat de l'ozone.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

15. Le Comité exécutif peut souhaiter approuver la présente demande pour la préparation d'un PGEF pour le Botswana au niveau de financement indiqué au tableau 4 ci-dessus.

Plans d'élimination des HCFC

Bolivie	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	80 000
Brésil	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	219 424
Chine	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (plusieurs secteurs)	4 68 245
Colombie	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de la climatisation et de la réfrigération commerciale) en Colombie	127 716

Plans d'élimination des HCFC

Inde	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de climatisation et de réfrigération)	211 270
République islamique d'Iran	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération et des mousses)	191 177
Maurice	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	75 000
Namibie	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	75 000

Description du projet

16. Le gouvernement de l'Allemagne, à titre d'agence bilatérale, a aussi présenté à cette réunion des demandes de financement pour la préparation d'un PGEH. Huit demandes ont été présentées, deux à être mises en oeuvre par GTZ seule, et six à être mises en oeuvre en collaboration avec d'autres agences.

17. GTZ a fourni des propositions individuelles pour chacune de ses demandes, chaque proposition contenant des détails particuliers sur les activités et une ventilation des coûts requis pour chaque pays. Dans ses propositions, GTZ mentionne les activités chiffrées suivantes :

- a) Étude détaillée de la consommation de HCFC
- b) Assistance en matière de politiques
- c) Consultations auprès des intervenants
- d) Rédaction et finalisation de la proposition de PGEH

Observations du Secrétariat du Fonds

18. En l'absence de politiques de financement convenues portant spécifiquement sur les HCFC, le Secrétariat a tiré profit de l'expérience du Fonds jusqu'à maintenant pour effectuer l'élimination des SAO. Lors de l'examen de ces demandes, le Secrétariat a tenu compte des éléments suivants :

- a) La plus récente consommation de HCFC des pays de la liste sur la base de l'Article 7;
- b) Les éléments communs de la préparation d'un projet de PGEH dégagés des propositions;
- c) Les lignes directrices des PGEH approuvées par la décision 54/39, et les éléments d'un PGEH indiqués dans ce document;
- d) Les coûts précédents de la préparation de programmes de pays et de PGF/PGEF/PNE, et aussi les coûts pour la préparation de plans sectoriels pour

l'élimination des CFC pour tous les pays ainsi que les coûts de la préparation individuelle pour les pays utilisant des HCFC dans la fabrication; et

- e) Les coûts des études approuvées précédemment sur les HCFC pour 13 pays.

19. Conformément à la décision 54/39, le Secrétariat a aussi classé les pays en deux principales catégories :

- a) Les pays consommant des HCFC dans le secteur de l'entretien seulement (HCFC-22); et
- b) Les pays consommant des HCFC tant dans le secteur de l'entretien que dans celui de la fabrication (HCFC-22, HCFC-141b, et d'autres HCFC).

20. Pour déterminer les coûts standard conformément aux décisions antérieures et aux lignes directrices du Comité exécutif, le Secrétariat a déterminé que le financement pour la préparation de PGEH pouvait être réparti entre les éléments suivants, conformément à la décision 54/39 :

- a) Assistance en matières de politiques et de réglementation;
- b) Études sur l'utilisation des HCFC et analyse des données;
- c) Élaboration et finalisation de l'ensemble du PGEH, y compris les consultations; et
- d) Propositions de projets d'investissement individuels.

21. Le Secrétariat a aussi tenu compte que le premier des trois éléments indiqués au paragraphe 20 ci-dessus serait commun à tous les pays, peu importe la quantité consommée. Le dernier élément ne s'appliquera qu'aux pays utilisant des HCFC dans la fabrication. En tenant compte des trois premiers éléments, le Secrétariat a aussi pris note que, pour certains pays, ces éléments pourraient déjà comprendre des éléments de petits projets d'investissement qui pourraient déjà être prêts pour une simple reconversion et où une solution de remplacement est déjà connue.

22. Parmi les demandes reçues, l'Allemagne n'est l'agence d'exécution principale que du projet de la Bolivie, de même que la seule agence d'exécution pour Maurice et la Namibie, et elle n'agit qu'à titre d'agence coopérante pour les 5 autres pays. L'Allemagne a fourni au Secrétariat des propositions de projet individuelles et détaillées pour chacune de ses propositions. Le Secrétariat a examiné ces propositions et pris note que l'Allemagne avait déployé des efforts considérables afin de déterminer les éléments de coût pour la préparation de ses projets. Dans le cas des pays où l'Allemagne est l'agence coopérante, les propositions de l'Allemagne portaient sur l'élaboration de stratégies particulières pour des sous-secteurs, pour des secteurs qui étaient présumés en accord avec le pays ainsi qu'avec l'agence d'exécution principale responsable de la préparation du PGEH. Pour les pays où l'Allemagne est l'agence d'exécution principale ou la seule agence, les coûts présentés étaient raisonnables et conformes aux approbations historiques de financement.

23. Lors de l'examen, le Secrétariat a pris note que, bien que l'Allemagne ait présenté une ventilation détaillée de ses coûts, il n'est pas clair si ces coûts ont été rapprochés de ceux qui faisaient l'objet d'une demande de l'agence d'exécution principale, et s'ils étaient en accord avec le niveau de financement des sous-secteurs. Les données fournies par l'Allemagne et par les autres agences n'étaient pas claires sur ce point.

24. Dans le cas de la Chine, la demande totale pour la préparation des PGEH présentés par toutes les agences est de 4 532 995 \$ US et, de ce chiffre, le coût de l'élément de l'Allemagne est à lui seul de plus de 468 000 \$ US. La proposition décrit cet élément comme de l'assistance technique pour le secteur de la climatisation et de la réfrigération, ainsi que pour la préparation de l'élimination des HCFC dans la fabrication de la mousse de polystyrène extrudée. Le Secrétariat souligne que ces deux demandes contiennent des éléments de politique inclus dans le financement demandé. La situation doit être examinée du point de vue du financement global demandé par la Chine. Étant donné sa complexité et son ampleur, le Secrétariat est d'avis que la demande de la Chine devrait faire l'objet d'un examen séparé des autres demandes de financement pour la préparation des PGEH.

25. L'Allemagne a aussi présenté une proposition pour l'Inde, où elle est l'une des cinq agences travaillant avec le PNUD à titre d'agence d'exécution principale. Sa proposition porte sur le secteur de la climatisation et de la réfrigération, où un élément de politique est encore une fois inclus dans l'établissement des coûts.

26. Étant donné la grande variété des coûts présentés par les agences pour les demandes de financement de la préparation de PGEH, le Secrétariat, après l'analyse détaillée mentionnée ci-dessus, a proposé les coûts suivants :

État récapitulatif des coûts recommandés pour la préparation de PGEH

Classe de pays	Consommation nulle	Pays avec entretien seulement (HCFC-22 seulement)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à moyenne consommation)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à plus grande consommation)
ACTIVITÉ	BUDGETS (\$ US)			
1. Assistance en matière de politiques pour les systèmes d'autorisation pour les HCFC				
Consultants juridiques	4 000	10 000	15 000	15 000
Réunions de consultation afin de finaliser les lignes directrices et les règlements	4 000	5 000	10 000	10 000
Dissémination de l'information pour la mise à exécution	2 000	5 000	5 000	5 000
Total partiel :	10 000	20 000	30 000	30 000
2. Étude, collecte et analyse des données **				
Frais des consultants	5 000	10 000	20 000	40 000
Réunion de consultation des intervenants et finalisation du rapport	5 000	5 000	10 000	10 000
Coûts de la collecte des données (y compris les déplacements, le cas échéant)	5 000	10 000	25 000	35 000
Total partiel :	15 000	25 000	55 000	85 000
3. Élaboration et finalisation des stratégies				

Classe de pays	Consommation nulle	Pays avec entretien seulement (HCFC-22 seulement)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à moyenne consommation)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à plus grande consommation)
Trois réunions nationales (début du processus, consultation initiale, consultation finale)	10 000	15 000	20 000	30 000
Documentation et matériel d'information (sous-contrat)	5 000	5 000	5 000	5 000
Frais de déplacement locaux pour les participants aux réunions	10 000	20 000	15 000	15 000
Consultants pour l'examen de la technologie, y compris les avantages pour le climat	s.o.	s.o.	25 000	30 000
Total partiel :	25 000	40 000	65 000	80 000
Coût total	50 000	85 000	150 000	195 000

* Ces coûts sont des coûts standard pour la préparation des PGEH. Les coûts pour la préparation de projets individuels pour démonstration et d'autres projets d'investissement seront établis séparément.

** Le financement déjà reçu par les pays pour des études seront conformément rajustés plus bas que ces coûts proposés.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

27. Le Secrétariat a discuté avec l'agence du niveau de financement proposé pour la préparation des projets de PGEH pour les pays indiqués dans l'amendement à son programme de travail et tenté d'en venir à une entente quant à la méthode employée et au coût de chaque proposition. Au moment d'écrire ces lignes, aucun accord sur le coût n'avait encore été conclu.

28. À venir.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

29. Le Comité exécutif peut souhaiter demander au Trésorier de compenser les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 55^e réunion, comme suit :

- a) 198 880 \$ US (y compris les frais d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale du Canada pour 2008;
- b) 302 275 \$ US (y compris les frais d'agence) à déduire de la contribution bilatérale de la France pour 2008;
- (c) Prendre note que, puisque l'Allemagne n'a pas entièrement engagé sa contribution bilatérale de 20 pour cent 2006 et 2007, et qu'un montant de 2 119 811 \$ US a déjà été approuvé pour 2008, un montant de 774 933 \$ US est disponible pour approbation en 2008 à déduire du programme de coopération bilatérale de l'Allemagne à la 55^e réunion.